ARDIAN

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Ardian dispose d'une politique de gestion des conflits d'intérêts conformément à la réglementation en vigueur. Ardian maintient et applique des dispositions organisationnelles et administratives efficaces, en vue de prendre toute mesure raisonnable destinée à identifier, prévenir, gérer et suivre les conflits d'intérêts pour éviter qu'ils ne portent atteinte aux intérêts des Fonds[1] et de leurs investisseurs.

> Les conflits d'intérêts potentiels

Ardian prend toute les mesures raisonnables pour identifier et gérer les conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre :

(1) Ardian, y compris ses employés ou toute personne directement ou indirectement liée à la société par une relation de contrôle, et un Fonds géré ou les investisseurs dudit Fonds;

(2) Un Fonds ou les investisseurs de ce Fonds et un autre Fonds ou les investisseurs de cet autre Fonds;

(3) Un Fonds ou les investisseurs de ce Fonds et un autre client d'Ardian.

L'identification des conflits d'intérêts a conduit à l'élaboration d'une cartographie des conflits d'intérêts. Cette cartographie recense les situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, tel que :

- Participation des membres de l'équipe de gestion dans les sociétés en portefeuille - si Ardian nomme les membres de l'équipe de gestion comme administrateurs au conseil d'administration d'une société en portefeuille, ces membres peuvent avoir des obligations conflictuelles envers Ardian et la société en portefeuille.

- Allocation des investissements - des conflits peuvent survenir entre les Fonds ou entre les investisseurs de différents compartiments en fonction de l'allocation des opportunités d'investissement.

- Traitement préférentiel des investisseurs - dans le cas où certains investisseurs bénéficient de conditions favorables en ce qui concerne les possibilités de co-investissement ou les frais.

[1] Le terme Fonds inclus également les mandats gérés par Ardian.

> Identification et gestion des conflits d'intérêts

Ardian a implémenté les dispositifs suivants pour identifier et gérer les conflits d'intérêts :

- Formation des employés: tous les employés concernés reçoivent une formation périodique sur les exigences réglementaires et légales auxquelles ils sont soumis et les procédures propres à prévenir les conflits d'intérêts. Les conflits que les employés détectent sur la base de ces procédures et principes doivent être signalés à l'équipe Conformité et par lui au Directeur Général.
- Politique en matière de cadeaux et avantages: les procédures internes définissent les règles d'acceptation des cadeaux ou avantages par les employés d'Ardian provenant de relations professionnelles.
- Transactions personnelles: Ardian établit des règles pour les transactions personnelles de ses employés, ils doivent être en mesure de justifier leurs transactions personnelles sur les marchés financiers à l'équipe Conformité.
- Allocation des investissements: des politiques formelles ont été adoptées pour répartir les opportunités d'investissement entre les Fonds
- Indépendance: Ardian dispose de structures organisationnelles pour s'assurer que les personnes responsables de l'évaluation des actifs sont indépendantes des équipes de gestion.
- Autres procédures: maintien d'un registre des conflits d'intérêts, procédures de barrière à l'information, le cas échéant.

Lorsque les dispositions organisationnelles ou administratives prises par Ardian pour gérer les conflits d'intérêts ne suffisent pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque de porter atteinte aux intérêts des investisseurs sera évité, la société, informera clairement les investisseurs de la nature ou de la source de ces conflits d'intérêts.